

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/  
Couverture de couleur

Covers damaged/  
Couverture endommagée

Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Cover title missing/  
Le titre de couverture manque

Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur

Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Additional comments:/  
Commentaires supplémentaires:

Coloured pages/  
Pages de couleur

Pages damaged/  
Pages endommagées

Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées

Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Pages detached/  
Pages détachées

Showthrough/  
Transparence

Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression

Continuous pagination/  
Pagination continue

Includes index(es)/  
Comprend un (des) index

Title on header taken from:/  
Le titre de l'en-tête provient:

Title page of issue/  
Page de titre de la livraison

Caption of issue/  
Titre de départ de la livraison

Masthead/  
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

# FEUILLETON ILLUSTRÉ

## PARAISANT LE JEUDI

\$1.00 PAR ANNÉE.

HOULE &amp; CIE., PROPRIÉTAIRES.

2 CENTIMS LE NUMÉRO.

### LES DEUX FRÈRES

XXVI

L'ÉVASION DE MARTINET—(Suite)

La chaise était placée au-dessous de la meurtrière, dont les deux barreaux avaient été sciés.

Au fragment de ces barreaux étaient solidement attachée une corde qui pendait au dehors. Sur le sol était un ressort de montre qui avait dû servir à scier les barreaux. Le prisonnier s'était évadé. Il avait dû ajouter à la corde de ses mains celle qui liait ses jambes, et ces deux cordes réunies avaient une vingtaine de pieds de longueur, mais étaient loin d'atteindre le pavé de la rue. Le hardi prisonnier, après avoir lâché l'extrémité de la corde avait dû faire un saut terrible, et on ne comprenait pas comment il ne s'était pas tué sur le coup. Comment s'était-il détaché ? Mystère ! Mais il fallait que l'opération eût présenté de sérieuses difficultés pour qu'il eût essayé de fléchir Nicolas et de lui faire oublier son devoir.

Tout cela avait dû s'exécuter sans bruit, car on n'avait rien entendu dans la caserne, où, cependant, le brigadier et les hommes de bonne volonté qui s'étaient offerts à garder les prisonniers, avaient veillé toute la nuit.

Et tandis qu'on se regardait avec une sorte de stupeur, le juge de paix, qui accompagnait les magistrats se souvint que, la

veille, le prisonnier avait manifesté le désir de voir Nicolas. Ce fut un trait de lumière ; du moins, on le crut.

Nicolas était toujours dans son lit, et il avait pris le tumulte qui venait de se faire pour la conséquence naturelle de l'arrivée des magistrats.

Le procureur du roi se rendit auprès de lui.



MICHEL LEGRAIN SE LEVA ALORS.

— Gendarme Sautereau, lui dit-il sévèrement, vous vous êtes enfermé hier avec le prisonnier du cabanon ?

— Oui, monsieur, répondit Nicolas.

— Dans quel but ?

— Il voulait me voir.

— Vous le connaissez donc ?

— Je l'ai connu jadis, répondit le gendarme d'une voix étouffée.

— Où ?

— Je ne puis le dire.

— Prenez garde ! reprit le magistrat, de graves soupçons planent sur vous.

— Ah ! dit Nicolas, qui crut comprendre que le malheureux s'était brisé la tête contre le mur de sa prison :

— Gendarme Sautereau, continua le magistrat, prenez bien garde à la portée de vos paroles.

Nicolas le regarda.

— Monsieur, lui dit-il, je suis soldat et ne saurais mentir.

— Le prisonnier s'est évadé, continua le procureur du roi.

Nicolas jeta un grand cri.

— Oui, répéta le magistrat, le prisonnier s'est évadé, et votre trouble me dit que vous le saviez !

— Monsieur, je vous jure !

— Au lieu de jurer, monsieur, poursuivit le procureur du roi, il faut me dire ce que vous êtes allé faire dans le cachot du prisonnier.

— C'est impossible ! dit Nicolas.

— Songez que votre silence confirme mes soupçons.

— J'ai la conscience d'avoir toujours fait mon devoir, répondit le gendarme.

— Et vous vous rendez passible d'un conseil de guerre, en persistant à garder le silence, acheva le procureur du roi.

Nicolas baissa la tête et ne répondit plus ; mais deux grosses larmes roulèrent lentement sur ses joues.

— Gendarme Sautereau, dit le magistrat, je suis obligé de vous mettre en état d'arrestation.

Nicolas couvrit son visage de ses deux mains, et dès lors, il garda un silence farouche.

.....  
A midi, les prisonniers partirent sous bonne escorte.

Quant à Nicolas, ses blessures s'étaient rouvertes et il était hors d'état de quitter son lit. Il fut confié à la garde du brigadier.

Ce dernier lui dit en pleurant :

— Ah ! mon pauvre camarade, qu'as-tu donc fait, mon Dieu ?

— Dieu me jugera, répondit Nicolas.

— La nuit dernière tu t'es conduit à mériter la croix, et maintenant...

— Maintenant, dit Nicolas, je vais passer devant un conseil de guerre, et je serai condamné à cinq ans de boulet.

— Mais quel était donc cet homme, dont tu ne veux pas dire le nom ? s'écria le brigadier.

— Ecoute, camarade, répondit Nicolas, veux-tu me donner ta parole de soldat que ce que je vais te confier mourra avec toi ?

— Je te la donne.

— Eh bien ! cet homme qui m'a fait appeler pour me dire adieu, C'ÉTAIT MON FRÈRE !

Le brigadier prit les deux mains de Nicolas dans les siennes et les pressa silencieusement.

— Je te comprends, dit-il, et je te souhaite de mourir dans ce lit des suites de tes blessures.

— Hélas ! murmura Nicolas, je ne mourrai pas. Je suis condamné par avance à traîner le boulet, ma race est maudite, et tôt ou tard la fatalité qui a pesé sur ma naissance et ma jeunesse devait se faire sentir.

.....  
Quinze jours après, remis de ses blessures, le gendarme Nicolas Sautereau fut transféré à la prison militaire d'Auxerre où il devait attendre sa mise en jugement.

## XXVII

### LE CONSEIL DE GUERRE

C'était jour de marché à Auxerre, c'est-à-dire un samedi.

La grande rue de Paris, la rue du Pont, la place des Fontaines, étaient encombrées d'une foule toujours grossissante.

Cependant il était midi, et les transactions commerciales étaient à peu près finies, autant sur les céréales que sur les vins.

Il faisait un froid dur arrosé d'un petit brouillard humide, dernier souvenir d'un rude hiver, car on touchait à la fin du mois de janvier, époque où d'ordinaire la température s'adoucit.

Malgré le mauvais temps, les groupes étaient animés, et la foule des campagnards plus considérable encore que de coutume.

On remarquait surtout une affluence inusitée de gens en sabot, à blouse bleu foncé, à cravates rouges, aux larges chapeaux de feutre noir.

C'étaient les montagnards de la Bourgogne, c'est-à-dire les gens du Morvan.

Pourtant d'ordinaire le Morvandiau ne vient pas à Auxerre pour vendre ses denrées ou acheter des céréales.

Château-Chinon au sud-est et Avallon au nord sont ses deux comptoirs habituels.

Ces braves gens, du reste, n'avaient amené ni grains, ni bestiaux, ni volailles. Beaucoup étaient venus à pied, en deux jours de marche ; d'autres s'étaient entassés pêle-mêle dans des charettes. Tous manifestaient, de groupe en groupe, une anxiété extraordinaire.

C'est que ce n'était point le marché qui attirait tout ce monde à Auxerre, mais bien une circonstance toute exceptionnelle, un double événement qui ne manquait pas de surexciter pendant bien des mois l'indifférence publique.

Les assises venaient de s'ouvrir et l'on y jugeait la bande des assassins de Laneuville, c'est-à-dire les trois Leloup, la Fouine et Jean Lapin le braconnier et l'assassin, guéri de ses blessures.

En même temps siégeait le conseil de guerre. Et le conseil de guerre allait avoir à se prononcer sur un crime peut-être sans précédents dans les annales militaires. Un gendarme, au mépris de son devoir, était accusé d'avoir favorisé l'évasion d'un prisonnier.

Il est un proverbe d'une vérité éclatante : « Vox populi, vox Dei. »

Certes, c'était ce jour-là qu'on pouvait dire que la rumeur populaire était conforme à la justice, cette incarnation de la divinité. Une clameur unique s'élevait aux portes de la cour d'assises. La foule demandait la tête de ces misérables souillés de sang.

Un murmure de commisération, un doute qui ressemblait à une ovation, se faisait entendre aux abords du conseil de guerre.

Et malgré les apparences que semblait confirmer le silence de l'accusé, la foule disait :

— Non, le gendarme n'est pas coupable !

Une belle fille de dix-huit à vingt ans allait à travers le flot populaire, disant de sa voix fraîche et sonore :

— Si le gendarme s'était entendu avec les assassins, il ne se serait pas battu avec eux comme un vrai lion, à preuve que lorsque nous l'avons vu rentrer à Laneuville il était couvert de sang.

Un jeune pâtre, que les gens de Laneuville reconnaissaient tout de suite pour le petit Jean Blanc, était monté sur une borne et racontait, témoin oculaire, la sanglante expédition de la « Fringale. »

Tout ces détails irritaient les angoisses et la curiosité publiques et ne faisaient que compliquer cette redoutable énigme que nul ne pouvait deviner.

Un homme qui venait d'entrer dans Auxerre par la porte Glainies, et dont les vêtements attestaient un long voyage, cherchait à s'ouvrir un passage au milieu de la foule toujours grossissante jusqu'à la porte du conseil de guerre. C'était un homme de cinquante-cinq ans au moins, à tournure militaire, décoré, à cheveux gris et moustache blanche.

— Place, mes enfants, place ! disait-il d'une voix à qui l'émotion n'enlevait pas toute son autorité.

Et comme il avait une larme au coin de l'œil et une autre

dans la moustache, la foule respectueuse s'écartait devant lui et laissait passer une jeune femme qu'il avait au bras.

— Place ! répétait-il à mesure qu'il approchait de la porte. Si vous aimez le gendarme, laissez-moi passer.

Et à ces mots, la foule s'écartait plus encore et considérait avec une curiosité émue, la femme qui sanglotait et le vieillard qui avait tant de peine à contenir sa douleur.

Cette femme pouvait avoir trente ans. Elle était jolie, en dépit de son affliction et de ses vêtements noirs. Son costume était celui d'une paysanne aisée, mais d'une paysanne des bords de la Loire, en tirant sur Orléans.

— C'est peut-être bien son père !... Et sa sœur aussi... disait la foule.

Et le vieillard et la jeune femme, continuant leur route, arrivèrent à la porte, en franchirent le seuil et parvinrent dans la salle du conseil.

La séance était ouverte, on venait d'amener l'accusé. Il était calme et digne, baissait modestement les yeux, et paraissait résigné par avance à la condamnation qui allait le frapper.

Parmi les témoins à décharge se trouvaient le brigadier de Laneuville et le gendarme Martin ; puis une foule d'habitants de Laneuville qui, en quelques jours, avaient pu apprécier le caractère loyal, la bravoure et le dévouement du malheureux Nicolas Sautereau. Enfin, au premier rang, le petit Jean Blanc qui, après avoir plaidé la cause du gendarme sur la place publique, venait apporter à la justice son témoignage, certe le plus important de tous.

Au banc de la défense était un jeune avocat du barreau d'Auxerre, plein de talent et d'éloquence, et qui s'était passionné pour son client.

La justice militaire est expéditive.

Nicolas fut interrogé. Il avoua franchement que le prisonnier l'ayant fait appeler, il s'était rendu dans la prison.

Quand on lui demanda pourquoi, il refusa de répondre.

Ce refus était sa condamnation.

Le commissaire du gouvernement prit alors la parole. Il hésitait à croire Nicolas coupable, mais il le conjurait de parler. Nicolas persistait à se taire. Pendant la lecture de l'acte d'accusation, il avait promené un regard distrait sur la foule amoncelée dans l'étroite enceinte du conseil.

Tout à coup il pâlit et couvrit son visage de ses deux mains. Il venait d'apercevoir, assis au banc de la défense, à côté de son avocat, et tout près de lui le vieillard et la jeune femme qui, tout à l'heure, fendaient la foule avec empressement.

La jeune femme pleurait toujours ; le vieux soldat causait avec l'avocat.

Nicolas avait reconnu sa sœur, la Mariette, et son père adoptif, le brigadier Michel Legrain.

Quand le commissaire du gouvernement eut cessé de parler, le défenseur se leva.

— Messieurs, dit-il, je suis entré dans cette enceinte avec l'espoir d'écarter une condamnation de la tête de cet honnête homme, de ce brave soldat, de ce vaillant et énergique soutient de l'ordre.

« Mon espoir est devenu une certitude, et cependant je renonce à l'honneur de défendre le gendarme Nicolas Sautereau.

« Une parole plus éloquente, plus autorisée que la mienne, va le couvrir d'une impénétrable égide. »

Et, démasquant Michel Legrain qui se tenait derrière lui, le défenseur ajouta :

— Voyez cet homme, rentré dans la vie privée depuis huit

jours ; il se nomme Michel Legrain, il était brigadier de gendarmerie ; il a élevé le jeune Nicolas Sautereau, il en a fait le courageux et loyal soldat que vous connaissez et lui seul peut vous dire qu'il n'est pas coupable !

Nicolas avait vu la Mariette pleurer ; donc la Mariette savait tout.

Maintenant Michel Legrain pouvait parler.

Les paroles du jeune avocat, la présence inattendue de Michel Legrain à l'audience, avaient produit une sensation profonde.

Le président s'adressa à Michel Legrain.

— Brigadier, lui dit-il le conseil, vous écoutez.

Michel Legrain se leva alors.

Il raconta l'enfance de Nicolas, les exemples déplorables qu'il avait eut sous les yeux, il fit un tableau saisissant de la maison du braconnier, où il y avait des martyrs et des bourreaux, des anges et des démons. Les bourreaux, les démons, c'étaient Martin-L'Anguille et ses trois fils ; les anges, les martyrs, c'étaient la pauvre mère aveugle qui devait mourir de douleur, cette courageuse et vertueuse fille qui était là demandant avec des larmes l'absolution de son frère, de cet enfant héroïque qui avait osé donner des soins au gendarme assassiné par son père.

Il retraça la vie laborieuse de Nicolas laboureur, il lut une lettre que le jeune soldat d'Afrique lui avait écrite de Constantine.

Puis il lui fallut parler de ce drame sinistre qui avait clos la carrière ensanglantée du braconnier et ouvert les portes du bague à l'infâme Martinet.

Et il le fit avec des larmes, et quand il eut, le soldat naïf, terminé son plaidoyer, les juges émus se levèrent pour délibérer.

La foule qui assistait aux débats était recueillie et silencieuse.

On n'osait pas encore battre des mains, mais on sentait que la cause de Nicolas était gagnée.

Enfin le conseil reentra en séance, et le président se couvrit.

— Nicolas Sautereau, dit-il, le conseil de guerre reconnaît votre innocence à l'unanimité.

De bruyants applaudissements se firent entendre.

Le président réclama le silence et ajouta :

— Gendarme Nicolas Sautereau, retournez à votre poste, le pays et la loi comptent sur vous. Le conseil de guerre vous félicite pour votre belle conduite à la ferme de Laneuville.

Nicolas se jeta dans les bras de sa sœur et du vieux Michel Legrain.

Une partie de la foule, qui n'avait pu pénétrer dans la salle du conseil, hurlait et trépidait à la porte.

Nicolas fut porté en triomphe.

Mais la proclamation de l'innocence du brave gendarme ne suffit pas à calmer la surexcitation publique, et le flot populaire, abandonnant le conseil de guerre, se porta vers la Cour d'assises où l'on venait de terminer la lecture de l'acte d'accusation dressé contre Jean Lapin et ses complices.

Le palais de justice d'Auxerre n'a rien d'imposant ; mais, en revanche, l'aspect d'une Cour d'assises en province, avec ses trois magistrats en robe rouge, a quelque chose de solennel qui impressionne vivement.

Ils étaient là tous les cinq, sur le banc des accusés, les fermiers de la Fringale et le braconnier Jean Lapin.

L'affaire du toucheur de bœufs, dont on avait autrefois abandonné l'instruction était maintenant terminée, grâce aux révélations spontanées de la Fonine.

Quand cette femme avait su que Jean Lapin était impliqué

dans cette première affaire, elle avait eu l'imprudence de s'écrier :  
— Ils ont tort, Jean n'y était pas; je sais comment ça s'est passé.

Interrogée à son tour, pressée de questions, elle avait fini par faire des révélations.

Le jour des débats arrivé, la Fouine et les Leloup donnèrent le repoussant spectacle du plus complet désaccord en s'accusant réciproquement.

La Fouine répéta à l'audience ce qu'elle avait dit relativement au toucheur de bœufs, dont elle raconta succinctement la fin tragique.

Jean Lapin nia l'assassinat du courrier, celui du garde champêtre et rejeta sur le forçat évadé toute la responsabilité du crime commis à la Combette, rétractant ainsi sa première déposition faite à Lanouville.

Le verdict du jury fut terrible dans sa justice.

Le vieux Leloup et Jean Lapin furent condamnés à la peine de mort.

On admit des circonstances atténuantes pour la Fouine, qui fut condamnée à la réclusion perpétuelle.

Les fils Leloup furent condamnés aux travaux forcés.

Sept ou huit mois s'étaient écoulés depuis les sinistres événements que nous venons de raconter.

Justice avait été faite. Le vieux Leloup et Jean Lapin avaient payé leur dette à la société. La Fouine était dans la maison centrale de Melun.

Le canton de Laneuville était rentré dans le calme le plus absolu.

La popularité du gendarme Nicolas Sautereau était devenue grande. Il n'était que simple gendarme, mais le brigadier n'eût jamais pris une détermination sans le consulter, et le juge de paix, quand il avait besoin de requérir la force, s'adressait de préférence à lui.

Ainsi, ce qu'il avait paru redouter était loin de se réaliser; non-seulement on lui pardonnait d'avoir pour frère un misérable, tant le bon sens du peuple est juste, mais l'éloquent récit du vieux Michel Legrain était devenu une sorte de légende populaire qui courait tout le Morvan.

La bravoure et surtout la merveilleuse sagacité que Nicolas avait déployée pour l'arrestation des assassins de la Fringale, étaient citées d'un bout à l'autre de tout l'Auxerrois.

Pendant les sept mois qui venaient de s'écouler, véritable temps de paix, car il ne s'était commis ni crime, ni délit, on avait pu apprécier la bonne humeur et le caractère doux et obligeant de Nicolas.

Les paysans, qu'une question d'intérêt mettait en désaccord, le consultaient volontiers et il était rare qu'il ne tranchât pas le différend à leur commune satisfaction.

Le brigadier et le gendarme Martin étaient mariés, mais Nicolas était encore garçon. Aussi les jeunes Morvandelles du canton le trouvaient-elles un joli homme, bien tourné dans sa taille ordinaire, et se disaient-elles tout bas que celle qui l'épouserait serait peut-être une femme très-heureuse; le gendarme, défenseur de la paix publique, est né pour la vie de famille et Nicolas commençait à s'apercevoir de son isolement et à regarder avec moins d'indifférence les jolies filles de Laneuville, lorsqu'il reçut son changement. Il est vrai que sa belle conduite à la ferme de la Fringale était enfin récompensée.

Avec son changement Nicolas avait reçu sa nomination de brigadier.

## XXVIII

## LA BARONNE DE VERNE

Châteauneuf-sur-Loire est un chef-lieu de canton auquel ses habitants accordent volontiers le nom de petite ville. Un pavillon qui se dresse au milieu d'un parc admirable est tout ce qui reste de l'ancien château des ducs de Penthièvre.

Dans l'église on voit le tombeau du dernier marquis de Châteauneuf.

Ses maisons blanches s'étaient coquettement à mi-côte.

La Loire est en bas, calme et bordée de prairies qu'ombragent de vieux peupliers.

Au delà s'étend cette contrée fertile de deux lieues de profondeur sur une quinzaine de longueur qu'on nomme le Val.

Au delà du Val, le plateau où commence la Sologne.

Entre le Val et le plateau, à mi-côte, un petit village charmant d'aspect, Sigloy.

Dans le Val, des fermes plantureuses que la Loire couvre parfois d'un limon bienfaisant. Plus loin, l'âpre et pauvre contrée où croissent les maigres sapins et où la fièvre monte des marais comme un brouillard malfaisant.

Mais de ce côté de la Loire et tout autour de Châteauneuf, des vignes que le soleil féconde et qui poussent vigoureuses dans une terre friable et caillouteuse; et se dressant, çà et là, au milieu du vignoble, une maisonnette blanche qui semble abriter le bonheur et la paix.

Tel est Châteauneuf, vu des bords de la Loire.

Si vous remontez jusqu'à l'église, si, passant devant le château, vous traversez le chemin de foire, la nature triste et mélancolique reprend le dessus pendant deux ou trois lieues. De vastes plaines, des sapinières, des fermes isolées, tel est le paysage.

Il faut arriver jusque sur les bords du canal, auprès de la forêt d'Orléans, et sauter la route de Combroux, pour retrouver des prairies et des peupliers, des maisons riantes, et çà et là, un village ou un hameau.

Or, un matin du mois d'octobre 1854, un domestique à cheval qui avait traversé Châteauneuf en venant par la route de Paris, s'arrêta à la porte de la gendarmerie.

— Le brigadier, s'il vous plaît? dit-il.

— C'est moi, mon garçon.

Le domestique tendit une lettre.

— C'est de la part de madame la baronne, dit-il.

— Le brigadier ouvrit la lettre et lut :

« Madame la baronne de Verne prie M. Nicolas Sautereau de venir le plus tôt possible au château de Beurevoir; elle a une communication importante à lui faire. »

— C'est bien, répondit Nicolas, j'irai.

Beurevoir est un domaine situé au bord de la forêt d'Orléans, à trois lieues de Châteauneuf, à cent mètres de ce qu'on appelle encore aujourd'hui la route de Strasbourg, bien que cette voie ne soit plus depuis longtemps qu'une allée forestière. C'est un joli castel tout en briques, avec tourelles et clochetons, fossés où dort une eau bourbeuse, et un parc ombragé par de magnifiques châtaigniers deux ou trois fois centenaires.

Depuis quatre siècles, chose rare! Beurevoir n'a pas changé de maîtres. La même famille s'est religieusement transmis le manoir de génération en génération. Les Verne-Beurevoir étaient de bons vieux gentilshommes, ni pauvres, ni riches, soldats ou magistrats, selon les temps, siégeant au banc de la province autre-

fois et s'étant modernisés sans efforts depuis. L'avant-dernier était colonel sous l'Empire ; le dernier, mort un peu avant 1848, était un agronome distingué.

La veuve, la baronne de Verne, avait une vingtaine de mille livres de rente en terres et bois, et, pour seule héritière, une fille de seize ans, qu'on appelait mademoiselle Annetto, et qui était si jolie qu'on disait dans le pays qu'un prince serait seul digne d'elle.

Madame de Verne, veuve à vingt-trois ans, en avait trente-deux à peine en 1854. Elle était aussi fort belle, et quand on la voyait avec sa fille, on eût dit les deux sœurs. Du vivant de M. de Verne, elle passait régulièrement les hivers à Paris, où ils avaient un pied-à-terre ; mais depuis la mort de celui-ci, la baronne et sa fille ne quittaient plus Beaufort.

Madame de Verne était charitable autant que belle ; les pauvres des environs la considéraient comme leur mère. On ne lui connaissait pas d'ennemis.

Beaufort est assez isolé, par sa situation à demi forestière, et cependant, bien que deux femmes y veillent seules avec un domestique peu nombreux, on n'avait jamais tenté la moindre déprédation soit sur les terres, soit dans le parc, et dans le château à plus forte raison. Pourtant le paysan de ces contrées est zélé, il grappille volontiers et ne se fait scrupule ni de voler une hottée de légumes, ni de couper un arbre la nuit, ou bien encore de pénétrer dans un poulailler de ferme et d'y faire main-basse sur des volailles. Mais il était si bien avéré que la famille de Verne était la Providence de la contrée, que les malheureux avaient coutume de dire :

— Nous aimerions mieux voler le bon Dieu que madame la baronne.

On fut donc assez étonné à Châteauneuf de voir un domestique du château venir à la gendarmerie et s'adresser au brigadier. D'ordinaire, on n'a recours aux gendarmes que pour leur dénoncer un vol ou un méfait quelconque.

Nicolas lui-même ne put s'empêcher de dire au domestique :

— Que s'est-il donc passé chez vous ?

— Mais rien, que je sache, répondit-il.

— Et vous ne vous doutez pas de ce que madame la baronne peut me vouloir ?

— Ma foi, non.

Puis le domestique, se ravissant, ajouta :

— Eh ! mais, pardon... vous vous appelé M. Sautereau, n'est-ce pas ?

— Oui.

— Vous avez été aux chasseurs d'Afrique avant d'être gendarme.

— Oui, mon garçon ; il y a douze ou quinze ans déjà.

— Est-ce que vous n'aviez pas M. de G... pour officier ?

Nicolas tressaillit à ce nom et se souvint du jeune et vaillant lieutenant qui l'aimait comme un frère, à qui il avait cédé son cheval lors de cette fameuse rencontre avec les Arabes Hadjoutes, et qui était mort de ses blessures un mois après.

— Si je m'en souviens ! dit-il avec émotion. Mon pauvre lieutenant !...

— Eh bien, c'est le frère de Madame. Madame la baronne est une demoiselle de G...

Nicolas crut comprendre. Il se dit que madame de Verne était désireuse sans doute d'apprendre quelque particularité sur la fin héroïque de son malheureux frère.

Et comme il avait échangé ces quelques mots avec le domestique, tandis qu'ils trottaient botte à botte sur la route de Beau-

voir, il donna un coup d'éperon à son cheval et le mit au galop de chasse.

En moins d'une heure, Nicolas arriva à la grille du parc de Beaufort.

— Tenez, dit le domestique en prenant le cheval du brigadier par la bride, vous trouverez madame la baronne là-bas dans le pavillon que vous voyez sous les arbres. Ne vous inquiétez pas de votre cheval, je vais le mettre à l'écurie.

Nicolas se dirigea vers le pavillon.

Au bruit de ses pas, madame de Verne se montra sur le seuil et le salua de la main.

— Entrez, monsieur, lui dit-elle.

Nicolas contemplait avec émotion cette sœur d'un homme pour qui il eût donné tout son sang.

— Monsieur, lui dit la baronne, il n'y a pas longtemps que vous êtes à Châteauneuf ?

— Quelques semaines, madame.

— Et vous vous appelez bien Sautereau ? Oui, je ne me trompe pas, c'est bien de vous que m'a souvent parlé mon malheureux frère dans ses lettres, surtout dans la dernière, hélas ! que j'aie reçue de lui.

— Oui, madame, répondit Nicolas, c'est bien moi...

Et il attendit que la baronne lui reparlât de M. de G..., mais madame de Verne reprit :

— Mon frère vous tenait pour le meilleur et le plus honnête de ses soldats ; il vous aimait comme un frère. Aussi je n'hésite pas à m'adresser à vous.

— Ah ! madame, répondit Nicolas, serais-je donc assez heureux pour que vous ayez besoin de mes services ?

— Oui, dit simplement madame de Verne.

— Parlez, madame. La sœur de mon lieutenant, c'est comme si c'était lui-même, dit Nicolas avec sa naïve franchise.

— Mon cher monsieur Nicolas, reprit la baronne, ce n'est pas au brigadier de gendarmerie que je me confie, mais à l'homme.

Nicolas s'inclina.

— J'ai trente-deux ans ; je suis encore assez belle pour qu'on pense que je puis me remarier quelque jour. Je n'y songe pas et n'y songerai sans doute jamais, mais je ne suis point femme à m'effrayer de quelque tentative amoureuse de la part de mes voisins. J'ai une fille trop jeune encore pour que je songe à la marier !

Elle s'arrêta et regarda Nicolas avec une certaine émotion :

— Vous ne me comprenez pas ? dit-elle.

— C'est-à-dire, balbutia le brigadier, pas tout à fait...

— Eh bien, je vais m'expliquer plus clairement. Ma fille ou moi, je ne sais laquelle des deux, nous sommes en butte à d'étranges obsessions.

— De la part de qui ?

— D'un homme que je ne connais pas...

— Et... cet homme ?

— Venez avec moi, dit madame de Verne.

Elle fit sortir Nicolas du pavillon,

— Tenez, dit-elle, regardez...

Et elle lui montra sur le sol une légère empreinte, celle d'une botte éperonnée. Puis elle ajouta :

— Un homme s'est introduit dans le parc la nuit dernière, en escaladant le mur ; il a osé venir ici, pénétrer dans le pavillon et écrire un billet sur la table. Si le billet est pour moi, j'en rirai volontiers ; mais s'il est pour ma fille... comprenez-vous ?

— Oui, madame, répondit Nicolas qui continuait à envisager l'empreinte de la botte.

Madame de Verne ajouta :  
 ... Aussi n'ai-je point hésité à m'adresser à vous.  
 Et elle le fit rentrer dans le pavillon.

## XXIX

VICTOR DE SAINT-JULIEN

Madame de Verne, après avoir ramené Nicolas Sautereau dans le pavillon, lui dit :

— Écoutez-moi bien, et vous verrez ce que j'attends de vous.

— Parlez, madame.

— Ma fille et moi nous sortons quelquefois en voiture dans les environs, poursuivit madame de Verne. Quelquefois aussi nous montons à cheval. Depuis le commencement de l'automne, nous avons rencontré vingt fois, toujours comme par hasard, mais, en réalité, on ne peut se tromper sur ses intentions, un de nos voisins éloignés qui semble affectionner cette partie de la forêt. C'est un homme de trente-cinq ans qui porte un nom distingué, mais ne jouit pas d'une excellente réputation. Il a souvent affecté de nous suivre, il nous a salués avec des intentions marquées. Est-ce à ma fille, est-ce à moi que s'adressent ses assiduités ? Voilà ce qu'il est difficile de savoir. Toujours est-il que je jurerais que cet homme et celui qui a pénétré ici la nuit dernière ne sont qu'un.

— C'est assez probable, dit Nicolas ; mais, madame la baronne, ne me disiez-vous pas qu'il avait écrit un billet ?

— Puis une déclaration folle et mal tournée qui peut aussi bien s'adresser à moi qu'à ma famille. Je l'ai déchirée dans un premier mouvement de colère, et je m'en repens à présent, car ce papier aurait pu nous guider de nos recherches.

— C'est vrai, dit Nicolas.

— Enfin, reprit madame de Verne, si ce monsieur a jeté ses vues sur moi, ce ne sera que demi-mal. Je suis d'âge à l'éconduire poliment, et ce n'est pas avec ma fortune qu'il réparera la sienne qui est, paraît-il, dans une situation déplorable. Mais je crains qu'il ne songe à épouser ma fille, et c'est là que mes angoisses commencent. Annetto est une petite folle, très-enfant, très-exaltée, qui prendra pour de l'amour et de l'enthousiasme les calculs intéressés de ce monsieur.

— Madame, interrompit Nicolas, vous avez bien fait de me dire que vous vous adressiez à l'homme, car je ne sais vraiment pas ce que pourrait faire le gendarme.

Madame de Verne baissa encore la voix :

— Ma plus grande terreur, c'est que ma fille, qui m'a déjà questionné plusieurs fois sur cet homme, apprenne son audacieuse tentative. Aucun de mes gens, pas même le jardinier, ne s'est aperçu de cette agression avec escalade qui, jusqu'à un certain point, tombe sous le coup de la loi.

— Oh ! certainement.

— Cet homme ne s'arrêtera pas en si beau chemin, et cependant je n'ai aucun prétexte à donner à ma fille pour l'éloigner d'ici et faire un voyage ; il faut donc absolument que vous me débarrassiez des importunités de ce monsieur. Comment ? je ne sais... Mais quelque chose me dit que vous êtes le seul homme à qui j'aie eu raison de m'adresser.

— Madame, répondit le brigadier, je ferai de mon mieux. Maintenant, un mot encore. L'homme dont vous parlez n'est-il pas M. de Saint-Julien ?

— Oui, c'est bien lui.

— C'est bien. Je me charge de lui faire comprendre qu'on ne franchit pas les clôtures la nuit, comme un maraudeur.

Nicolas prit congé de madame de Verne et retourna à Châteauneuf.

Le valet de chambre du château avait jéré ; on savait à Châteauneuf tout comme à Beauvois, que Nicolas avait servi sous les ordres de M. de G..., le malheureux frère de madame de Verne, et la chose était suffisante pour justifier la visite du brigadier à la baronne.

Nicolas rentra ostensiblement à la caserne, s'en alla souper chez un de ses gendarmes, car il était encore garçon et n'avait pas de ménage, et se montra un moment, le soir au café du pays. Il y avait là tous les habitants un peu aisés de la ville, ce qu'on appelle la petite bourgeoisie. On y jouait au billard et au piquet, à l'impériale et aux dames.

Des chasseurs faisaient sonner leurs exploits de la journée, et ce dernier sujet de conversation était même celui qui finissait vers la fin de la soirée, par primer tous les autres.

La forêt n'est pas loin de Châteauneuf, et il est peu d'années où il ne soit question d'un grand « laisser courre » ou d'une homérique battue aux sangliers.

Au moment où le brigadier entra, un chasseur de plaisir disait :

— Est-ce que M. de Saint-Julien était de la dernière chasse à courre ?

— Non, répondit le débitant de tabac, qui, en même temps, vend de la poudre.

— M. de Saint-Julien n'a plus d'otion, dit un autre habitué, ça coûte trop cher... Il n'est pas riche maintenant, et quatre cents francs ne se trouvent pas sous le pied d'un cheval.

Un des malins de l'endroit cligna de l'œil.

— A savoir... dit-il.

— C'est tout su, répondit le marchand de tabac. Au jour d'aujourd'hui, M. de Saint-Julien n'a pas 5,000 fr. de rente.

— Il est dur à payer, dit un autre.

— Moi, fit un braconnier que son habileté à chasser la bécasse avait fait admettre dans la société, je me suis joliment laissé entortiller par lui, un jour...

— Comment ça ?

— Il m'a emmené à la chasse au sanglier ; j'avais mes deux chiens de vache qui, vous le savez, vont droit à la bauge et vous font toujours tirer le sanglier en ferme. Nous entrions sous bois ; voilà Ravageot qui donne un coup de voix. Ça y est ! dis-je, et nous voilà partis au fourré. Nous arrivons ; Ravageot coiffait un superbe ragot de cent cinquante, et Ravaudo, ma chienne, lui mordait les cuisses. M. de Saint-Julien tira et attrappa mon chien dans le cou. Le sanglier charge, mais je l'arrête d'une balle dans l'épaule. Mon chien n'est pas mort, mais il a été malade six mois. Quant au sanglier, nous l'avons trainé dans une voiture à une ferme voisine. M. de Saint-Julien l'a emmené tranquillement et ne m'a seulement pas remercié pour le service. Si jamais il a besoin de moi, je l'engage à s'adresser autre part.

— C'est un joli cuistrot tout de même ! dit-on à la ronde.

— Ah ! dame, c'est fier, reprit le braconnier, mais ça ne paye pas.

— Eh bien, moi, reprit celui qui avait cligné de l'œil avec un malin sourire, j'ai mon idée.

— Rapport à quoi ?

— Vous disiez qu'on ne trouve pas quatre cents francs sous les pieds d'un cheval ?

— Ça ne s'est pas encore vu, du moins, fit Nicolas en riant.

— Ça se verra cette fois.

— Plait-il ? fit-on à la ronde.



— M. de Saint-Julien a idée de se marier.

— A cheval? demanda Nicolas qui se prit à écouter attentivement.

— Pas précisément. Mais son cheval l'aidera joliment. Il y a une jolie trotte de Saint-Julien à Beaufort, et cela n'empêche pas que depuis quelque temps son cheval fait les deux chemins tous les jours.

— Mon garçon, dit le marchand de tabac d'un ton sentencieux, les dames du château de Beaufort ne sont pas pour son nez,

— Bah! bah! mademoiselle Annette aura bien deux cent mille francs de dot. Ça tire un peu l'œil de M. de Saint-Julien.

— Oui, mais madame la baronne n'est pas femme à se laisser entortiller par lui.

— D'autant mieux, reprit le braconnier qu'un chacun sait, par ici, et madame la baronne comme tout le monde, que la Marceline fait à Saint-Julien la pluie et le beau temps. C'est une belle fille la Marceline, et méchante à proportion. Si jamais une femme entrant au château, on en verrait de belles.

— Eh bien! vous verrez... je sais ce que je sais...

— Ah! vraiment!

Nicolas alluma sa pipe et dit au beau parleur :

— Puisque vous en savez si long, régalez-nous en donc d'abord, et puis je vous ferai un cent de piquet.

— Connaissez-vous la maison d'Ulysse le chambrier, sous bois?

— Pardine.

— Un joli cadet, celui-là. Il a bien manqué passer l'hiver à Orléans, dit le marchand de tabac, et aller ensuite au printemps se promener sur la mer jolie.

Qu'avait-il donc fait? demanda le brigadier.

— Il avait mis le feu à une meule, histoire de se venger d'un fermier.

— Oui, mais comme il n'y avait pas de preuve, on l'a laissé tranquille. Mais c'est égal, on est fixé sur le particulier dans Châteauneuf.

— Après? fit le brigadier.

Le malin continua :

— C'est l'ami de M. Victor. Vous savez, c'est son petit nom, à M. de Saint-Julien.

— Bon!

— Et M. Victor va chez lui tous les soirs, et lui laisse son cheval, et il s'en va rôder aux alentours de Beaufort.

— Pourquoi donc faire?

— Je crois qu'il a dans l'idée d'enlever mademoiselle Annette.

— Poul! répondit le marchand de tabac, ça ne lui est pas encore arrivé, et ça ne lui arrivera pas encore de sitôt.

— Il sait bien que s'il la demande, on la lui refusera.

— Oh! pour ça oui, dit le braconnier.

— Et il a pourtant bien envie des deux cent mille francs.

— Ils lui passeront sous le nez, soyez tranquille.

— Oui, mais mademoiselle Annette est une tête un peu folle.

— La mère a de la raison pour deux.

— Eh bien! si j'étais à sa place...

— Que feriez-vous? demanda le brigadier d'un air indifférent.

— Je me méfierais.

— Mais de qui?

— De Marton la bossue.

— La femme de chambre?

— Oui.

— Et pourquoi donc ça?

— C'est la cousine d'Ulysse le chambrier. On dit même qu'ils sont mieux que ça.

— Poul! on dit tant de choses.

— Et je m'en irais passer l'hiver à Paris. C'est un entêté, un butor. Il est bien homme à faire jaser sur le compte de mademoiselle Annette.

— S'il faisait cela, dit le marchand de tabac avec indignation, il n'y aurait pas sur le suage de Châteauneuf assez de pierres à lui jeter.

— Enfin, suffit, dit le malin, ça ne me regarde pas.

— Faisons notre piquet, ajouta le brigadier. Duriveau, des cartes?

Duriveau était le nom du cafetier.

Comme ce dernier plaçait un petit tapis et des cartes grasses devant le brigadier, on entendit au dehors le pas d'un cheval qui s'arrêta à la porte.

— Tiens, fit Nicolas, serait-ce mon confrère de Jargeau?

Le malin s'était approché de la croisée.

— Quand on parle du loup, dit-il, on en voit la queue.

En ce moment la porte s'ouvrit, et un homme chaussé de grandes bottes à l'écuyère entra en faisant grand bruit:

— Eh! Duriveau, mille tonnerres! un coup de vicille, j'ai le gosier sec comme un moulin, aussi vrai que je m'appelle Victor de Saint-Julien.

Et il jeta sa cravache sur la table, ajoutant :

— Bonsoir, vous autres et toute la compagnie!

Toute l'attention du brigadier se concentra alors sur le nouveau venu.

M. Victor, comme on l'appelait dans le pays, était un homme de taille moyenne, aux épaules carrées, au cou musculeux, au teint rougeaud. En dépit de son origine aristocratique, il avait des pieds et des mains énormes, et on devinait, à première vue, qu'il était doué d'une force herculéenne. Il avait un collier de barbe rouge.

Sa mise rappelait celle de certains bonshommes que Paris ne voit qu'à l'époque des expositions canines.

Toujours botté ou guêtré, habillé de velours des pieds à la tête, le fouet ou la cravache en main, il était grand amateur de foires et fêtes villageoises. Bien qu'il fût un pauvre agriculteur, il se montrait aux comices agricoles, faisait valoir son maigre domaine, entretenait une demi-douzaine de briquets attaqués du rouge, (Chiens galeux), et depuis qu'il avait renoncé à faire partie des actionnaires de la forêt, il « chassaillait » un peu partout et braconnait au besoin.

— Ce pauvre Saint-Julien, disait-on, il faut l'inviter.

Une douairière du Val avait prédit, du reste, qu'on lui trouverait une héritière qui rebadigeonnerait le manoir. Les Saint-Julien, après tout étaient de bonne maison, et si le père de M. Victor n'avait pas croqué les trois quarts de sa fortune, ce dernier, en dépit de son manque d'éducation, eût trouvé quelque bon parti dans le voisinage. Mais les gens qui se ruinent après avoir eu jadis une opulence relative deviennent experts en affaires. De gentilhomme guerrier à gentilhomme fermier il n'y a souvent qu'un pas, et le fermier finit toujours par dominer. L'homme qui discute le prix des avoines, traite avec les métayers, achète et vend des bestiaux, finit par avoir ce esprit madré du paysan qu'il fréquente.

Les tours de Saint-Julien qui se miraient dans les eaux d'un



étang saumâtre étaient peut-être bien aussi vieilles que celles de Beaurivoir.

Mais là s'arrêtait la comparaison.

La baronne de Verno était aimée, respectée, vénérée même.

M. Victor n'inspirait ni amour ni confiance à personne.

Les gens de la campagne qui avaient affaire à lui s'avertissaient continuellement :

— Tiens-toi bien ! se disaient-ils. C'est plus malin qu'un charbonneau, M. Victor, et si on le laissait faire, il vous mettrait sur la paille.

Et puis comme on venait de le dire tout à l'heure dans le petit café de Châteauneuf, il y avait à Saint-Julien une maritorne appelée la Marceline, qui était la forte tête du château, le despote humble devant qui tout pliait. Si on voulait rester chez M. Victor et qu'on fut assez malheureux pour avoir besoin de manger son pain, c'était d'abord à la Marceline qu'il fallait plaire.

C'était une gaillarde fille de trente ans, d'une beauté rageuse et hardie, d'un tempérament violent, et qui était parvenue à dominer cet homme que personne ne dominait et qui avait en toute chose un entêtement qu'on eût pris pour une volonté de fer. Du reste, ambitieuse à la sourdine, rêvant de se faire épouser tôt ou tard, mais économe, habille dans la direction d'une maison où l'on fait valoir, et ayant à cœur d'arrêter la ruine qui menaçait M. Victor.

M. Victor entra donc dans le cabaret, en demandant à Duriveau un verre de vieille eau-de-vie.

— Bonjour, mes enfants, dit l'hercule en s'assurant sans façon devant la table qui était auprès du feu ; qui veut trinquer avec moi ?

Le malin s'approcha :

— Moi, si vous voulez bien, monsieur Victor, dit-il en ôtant sa casquette.

M. Victor lui versa un grand verre d'eau-de-vie.

— A votre santé, sauf vot' respect ! monsieur Victor, dit le malin.

M. de Saint-Julien avisa Nicolas Sautereau.

— Ah ! dit-il, c'est vous qui êtes notre nouveau brigadier !

— Oui, monsieur.

— Vous n'aurez pas grand'chose à faire ici, le pays est bon.

Puis voyant le braconnier qui, tout à l'heure, s'était plain durement de sa laderrie :

— Ah ! te voilà, Bigorneau ?

— Oui, monsieur.

— Et ton chien ?

— Il est guéri, monsieur.

— Il faudra que je t'amène un de ces jours, mon garçon, j'ai une harde de bêtes rousses dans mes bois derrière Saint-Julien.

Le braconnier fut plus courageux que les autres bourgeois de Châteauneuf.

— Merci bien, monsieur, dit-il, mais le jeu n'en vaut pas la chandelle.

— Qu'est-ce à dire, drôle ? fit M. de Saint-Julien avec hauteur.

— Ma foi ! monsieur, dit le braconnier sans s'émouvoir, vous m'avez emmené une fois, je vous ai tué un sanglier que la Marceline vous a mis au saloir, et j'ai eu pour tout bénéfice mon chien décousu. C'est vraiment trop cher, ou pas assez.

— Veux-tu que je te paye ton sanglier ? fit M. Victor dont le visage s'empourpa, tandis que ses lèvres blémisaient de fureur.

— Je veux bien, dit le braconnier.

— Eh bien, viens-t'en demain à Saint-Julien.

— Si vous me dites ça, reprit le courageux paysan, c'est que demain vous serez autre part qu'à votre château.

M. de Saint-Julien n'était pas patient ; il se leva et brandit sa cravache.

Mais Nicolas lui arrêta le bras.

— Hé ! monsieur, dit-il, que craignez-vous donc ? Tout le monde vous connaît ici, et on sait bien que vous n'êtes pas homme à manquer de parole à un pauvre diable.

En même temps le brigadier adressait un énergique regard au braconnier, qui se tut.

Mais M. Victor était « parti », comme on dit :

— Ah ! drôle, dit-il, si jamais je te retrouve sur les terres de Saint-Julien, je te traiterai d'importance.

— Faudra que je marche bien lentement pour y rester long temps, dit le braconnier, car vous n'en avez pas large, des terres.

Et, sur cette dernière insolence, il sortit.

M. de Saint-Julien avala coup sur coup deux verres d'eau-de-vie et grommela :

— Je pourrais bien en avoir bientôt plus large qu'on ne croit.

C'était une jolie occasion pour ce bourgeois lettré, qui était le malin de la campagne et que le grossier gentilhomme avait invité à sa table, de sonder le terrain.

— Il est certain, monsieur Victor, dit-il, que quand vous le voudrez, les terres de Saint-Julien s'agrandiront comme si elles étaient en caoutchouc.

— Ah ! tu crois ? fit M. Victor qui se rengorgea et prit un petit air fat.

— Un homme de votre rang, voyez-vous, ça trouve une riche héritière quand ça veut, reprit le malin.

— Hé ! hé ! ricana M. Victor, on ne sait pas...

— Oh ! c'est tout su...

— Et qui donc t'a dit ça ?

— Suffit ! on est fixé...

Et le malin cligna de l'œil et eut un sourire aimable.

Alors M. Victor se leva et jeta une pièce de dix sous sur la table :

— Voilà pour ton eau-de-vie, Duriveau, dit-il.

(A CONTINUER.)

COMMENCÉ LE 11 MARS 1880.—(No. 11.)

Au prochain numéro, nous continuerons LA DUCHESSE DE NEMOURS.

## “LE FEUILLETON ILLUSTRÉ”

PARAIT TOUS LES JEUDIS.

ABONNEMENT:—Un an.....	\$1.00
do Six mois.....	0.50
do Trois mois.....	0.25
Le Numéro.....	0.02

Dans tous les cas strictement payable d'avance.

AUX AGENTS.—A ceux qui voudront bien se charger de la vente de notre journal, nous leur vendrons 10 centins la douzaine, payable à la fin de chaque mois, et 20 par cent pour chaque abonnement que l'on nous fera parvenir. Aussitôt après réception du montant de l'abonnement, nous enverrons le journal et le reçu.

Ces conditions sont invariables.

Toute correspondance doit être adressée comme suit : “Feuilleton Illustré, Boite 1086 B. P.”

HOULE & CIE., Propriétaires,  
60, RUE ST. GABRIEL, MONTREAL.